



Enregistré sous l'Arrêté Ministériel n°092/2011 du 28 juillet 2011
PARTI POLITIQUE

PRESIDENT NATIONAL

Kinshasa, le 07 avril 2023



Me MICHEL OKONGO LOMENA

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER

Réçu le: 07 AVR 2023

N°: Par:

À l'attention de Son Excellence

Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

(avec l'expression de mes hommages les plus déferents)

Président de la République et Chef de l'Etat de
la République démocratique du Congo
Palais de la Nation
Kinshasa / Gombe

Réf. : N° réf. : 1822/UV/PN/RDC/04/2023

Concerne : Urgence signalée

Excellence Monsieur le Président,

C'est avec un cœur brisé par la douleur inhérente à l'occupation manu-militari d'une partie de notre territoire par les armées de l'EAC que je viens par la présente, auprès de votre illustre personnalité (avec l'expression de mes hommages les plus déferents), requérir expressément autant que l'ensemble de notre peuple, l'activation de mécanismes constitutionnels (article 214 de la Constitution avec renvois) pour exiger impérativement le retrait de notre pays du Traité de l'East

ADRESSE DU SIÈGE

Avenue Tamufu n°9
Quartier SANS FIL
Commune de Masina
Kinshasa
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

(00243) 817757350
826844627 (WhatsApp)
852908623

RÉSEAUX SOCIAUX

E-mail : univaleurs@yahoo.fr
Site web : unitedevaleur.org
Facebook : [unitedesvaleurs](https://www.facebook.com/unitedesvaleurs)
Facebook : [michel-okongo](https://www.facebook.com/michel-okongo)
Twitter : [unite_v](https://twitter.com/unite_v)
Twitter : [michel-okongo-lomena](https://twitter.com/michel-okongo-lomena)

Chaine YouTube : Unité des Valeurs

Blog : www.unitedesvaleurs.canalblog.com

African Community en signe de désapprobation face à la gravité des faits, afin d'éviter à notre pays une balkanisation dont le projet serait contenu en filigrane dans les cœurs et les esprits de vos homologues de l'EAC, mais bien visible dans le Traité auquel vous avez fait adhérer notre pays, le 8 avril 2022, et dont les dispositions pertinentes concèdent force de loi à l'EAC, entre autres, de détenir nos terres, d'aspirer nos institutions et de confisquer notre souveraineté (art. 4, 7 & 8 du Traité).

Sachant qu'on ne peut être plus royaliste que le Roi, je me permets tout de même de porter à votre connaissance ne serait-ce qu'à titre de rappel, que notre pays fait l'objet d'un complot international qui ne date pas d'hier ni d'aujourd'hui. Figurez-vous, Excellence Monsieur le Président, Patrice Emery LUMUMBA dénonçait en son temps les menaces de balkanisation de notre pays qui connut sa première sécession appuyée par le bloc occidental, onze jours seulement après que le pays ait accédé à la souveraineté nationale et internationale.

Les deux autres sécessions intervenues dans la suite de temps furent des signes précurseurs annonçant la balkanisation à laquelle notre pays ne cesse d'être menacé...

L'adhésion de notre pays au Traité de l'EAC vous place, Excellence Monsieur le Président, en position de conflit avec la Constitution de la République démocratique du Congo de 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 dont vous en êtes le Garant ; mais surtout le Garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et de la souveraineté nationale en votre qualité de Président de la République et Chef de l'Etat (article 69) ayant juré solennellement devant Dieu et le peuple congolais, lors de votre prestation de serment constitutionnel en application de l'article 74 de la Constitution de la République démocratique du Congo, "*d'observer et de défendre la Constitution et les lois de la République ; de maintenir son indépendance et l'intégrité de son territoire ; de sauvegarder l'unité nationale*".

ADRESSE DU SIÈGE

Avenue Tamufu n°9
Quartier SANS FIL
Commune de Masina
Kinshasa
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

 817757350
826844627 (WhatsApp)
852908623

RÉSEAUX SOCIAUX

E-mail : univaleurs@yahoo.fr
Site web : unitedevaleur.org
Facebook : unitedesvaleurs
Facebook : michel-okongo
Twitter : unite_v
Twitter : michel okongo lomena

Chaine YouTube : Unité des Valeurs

Blog : www.unitedesvaleurs.canalblog.com

La balkanisation étant un malheur programmé par le bloc occidental depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, de grâce, ne soyez pas l'homme par qui ce malheur arrivera au risque d'être confronté à l'article 63 al. 2 de notre Constitution, dans toute sa rigueur, qui dispose : *"Toute autorité nationale, provinciale, locale et coutumière a le devoir de sauvegarder l'unité de la République et l'intégrité de son territoire, sous peine de haute trahison"*.

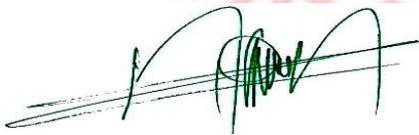
Toutefois, il appartient au peuple congolais à qui appartient la souveraineté nationale de trancher.

Pour ma part, étant astreint au respect de l'article 5, lettre c et d de la Loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques qui recommande aux partis politiques de veiller, dans leur création, organisation et fonctionnement à la consolidation de l'unité nationale, de la préservation de la souveraineté de l'Etat congolais; à la préservation de la sécurité et de l'intégrité du territoire national, je me battrai sans cesse pour que la République reprenne ses droits.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de mes hommages les plus déférents.

Très haute considération !

Me **Michel OKONGO LOMENA**
Président national



COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

(00243) 817757350
826844627 (WhatsApp)
852908623

RÉSEAUX SOCIAUX

E-mail : univaleurs@yahoo.fr
Site web : unitedevaleur.org
Facebook : unitedesvaleurs
Facebook : michel-okongo
Twitter : unite_v
Twitter : michel okongo lomena

Chaine YouTube : Unité des Valeurs

Blog : www.unitedesvaleurs.canalblog.com

ADRESSE DU SIÈGE

Avenue Tamufu n°9
Quartier SANS FIL
Commune de Masina
Kinshasa
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO